L'accompagnement des locataires relogés dans le cadre du programme de rénovation urbaine

En cas de démolition ou de réhabilitation lourde des immeubles, les locataires sont relogés dans un logement, adapté à leur situation. Appliquée par l'ensemble des bailleurs sociaux du territoire d'Angers Loire Métropole, la charte de relogement précise les droits et devoirs de chacun. Objectif : garantir aux locataires concernés un logement correspondant à leur situation et respectant leurs souhaits.

1 Le recensement des besoins et des attentes du locataire : un accompagnement renforcé et individualisé

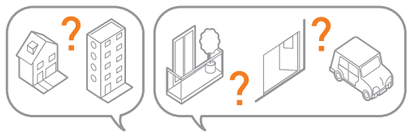

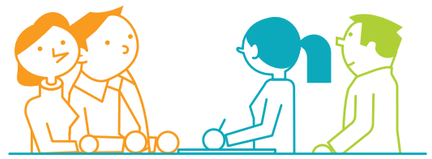

L'accompagnement prend en compte la situation familiale, financière, professionnelle et l'étude voire l'ouverture de droits sociaux.

Le relogement peut être l'occasion d'étudier les possibilités d'achat, d'emménagement dans un autre quartier ou dans une autre commune d'Angers Loire Métropole.

2 Tous les bailleurs sont mobilisés pour chercher un nouveau logement

Angers Loire habitat · 3F Immobilière Podeliha · Maine&Loire habitat · SOCLOVA l'immobilier autrement · LogiOuest Groupe PolyLogis

Le locataire peut être relogé par un autre bailleur que son bailleur actuel.

3

Le locataire reçoit une proposition de logement conforme à ses attentes et à ses capacités financières

4 Le locataire accepte

4 Le locataire peut refuser s'il considère que la proposition ne répond pas à ses attentes

Il peut recevoir jusqu'à trois propositions. Le 3e refus vaut congé de bail : le préavis pour quitter le logement est de 6 mois

5 Il signe un nouveau bail

Pas de préavis de départ.

6 Le déménagement est programmé

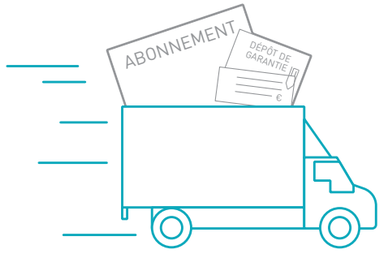

Les frais de déménagement sont pris en charge, comme les transferts d'abonnements (téléphone, électricité...).
Le dépôt de garantie est transféré au nouveau bailleur le cas échéant.

Le locataire est tenu de laisser le logement propre et vide.

7 L'accompagnement se poursuit afin de faciliter l'installation dans le nouveau logement et l'arrivée dans un nouveau quartier

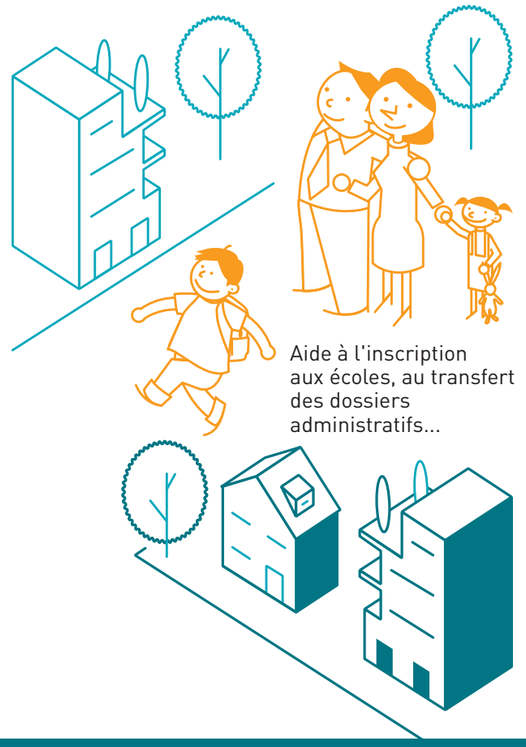

Aide à l'inscription aux écoles, au transfert des dossiers administratifs...